

Rapport moral :

L'année 2023/2024 a été une année très difficile sur le plan financier nous le verrons tout à l'heure lors de la présentation l'exercice financier annuel.

En effet nous avons démarré le nouvel exercice en septembre 2023 toujours dans la phase des travaux d'école et donc avec les repas confectionnés par le traiteur avec lequel nous collaborions depuis janvier 2023 date de début de la phase des travaux de la cantine. Ceci a engendré une grosse facture en septembre 2023.

Pour rappel le traiteur nous facturait 3,70€ le repas alors que nous le facturions 4€ par enfant.

Au démarrage de cet exercice les comptes été déjà fragilisés par l'exercice précédent de 2022/2023.

Il nous a donc fallu trouver une alternative pour ne pas augmenter le prix des repas mais plutôt arriver à faire baisser son prix de production.

Nous avons fait le choix de changer de fournisseur notamment pour tout ce qui concerne l'approvisionnement des fruits et légumes. La majorité de ces produits proviennent depuis la rentrée 2023 de la ferme de l'herbépine à Têche, qui nous livre de façon hebdomadaire et gratuitement. Nous conservons toujours Manger bio Isère comme fournisseur mais sur des proportions beaucoup plus raisonnées.

Ce choix s'inscrit dans une démarche de respect des circuits courts tout en respectant la part de bio et dans le but d'obtenir des meilleures marges sur les repas et ainsi ne pas les augmenter.

Malgré ce changement, l'activité quotidienne ainsi que les différentes augmentations de prix que l'association cantine a subi au même titre que chacun d'entre nous ne nous ont pas permis de faire les économies espérées.

À ce jour nous n'avons pas de trésorerie il n'y a pas de fonds de roulement il est donc très difficile d'anticiper ou de palier d'éventuels imprévus.

Nous avons en décembre 2023, sollicité la Mairie qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 3000€ et j'en profite pour la remercier une nouvelle fois.

Malgré cette subvention exceptionnelle et nous le verrons par la suite l'exercice comptable est tout juste à l'équilibre l'association est donc en danger financier.

Fait marquant également pour l'année 2023/2024 le départ précipité de la trésorière et une difficulté dans la prise de son relais puisqu'encore à ce jour nous avons des questions sans réponse notamment sur des paiements non encaissés.

Enfin, le lave-vaisselle a également dû être changer, là aussi, remerciement est à nouveau fait à la Mairie qui a délibérément fait le choix de supporter cette dépense ainsi que l'achat d'assiettes et verres supplémentaires.

Merci encore aux élus de la communes pour leur soutien.

Bilans financier 2023/2024.

	Dépenses	Recettes	
Total	52 940,79	52 962,74	
Resultat	21,95		
	URSSAF		27 639,57
	Salaires		
	Factures	22 338,45	25 301,22
Subvention Mairie 3000€	Traiteur	2 962,77	

Budget prévisionnel 2024/2025:

Rappel et pas des moindres : (8 mois de facturation (4X2semaines de vacances soit 2 mois+ 2 mois juillet/aout = 4 mois) contre 12 mois de salaire et de prélèvements d'URSSAF).

Avec une légère baisse de fréquentation de la cantine et 85 repas par jour en moyenne depuis le début de l'année cela représenterait environ 11220 repas sur l'année scolaire et donc une recette prévisionnelle de 44880€ soit une baisse de 8082€.

Une baisse des factures devrait de fait et forcément en découler mais au vu de la loi de financier qui devrait être votée, nous pouvons nous attendre à des hausses de factures et donc un déséquilibre déficitaire financier en fin d'exercice 2024/2025

BP produits : 44880€ (- 8082,74€)

BP charges : 50000€ (-2940,79€)

Exercice prévisionnel déficitaire de 5120€

Passage de 4 à 4,50€ le repas rapporterait 5440€ de plus par an

Rapport d'activité :

5 commissions menus ont été menées pour les 33 semaines de repas

Avec une moyenne de 90 repas par jour ce sont environ 12000 repas qui ont été confectionnés sur la période 2023/2024

Projections :

- Une convention de partenariat et de fonctionnement est en cours de rédaction avec les services de la mairie afin de définir les rôles et les fonctions de chacun notamment dans la gestion du matériel les équipements et des intervenants.
- Pour donner suite à la présentation du rapport financier, le choix d'augmenter le repas et de le faire passer de 4€ à 4,50€ apparaît comme une nécessité pour la survie de l'association.

Avec une légère baisse de fréquentation de la cantine 85 repas en moyenne par jour depuis le début de l'année cette augmentation de 0,50€ d'euros nous permettrait à la fin de l'année de dégager des recettes supplémentaires équivalentes à 5300€

- Mise à jour du règlement intérieur pour les inscriptions 2025/2026 avec un alignement avec les tarifs de ceux d'Animécole (sou des écoles) à savoir :
 - o Une cotisation à l'association de 10€ pour un enfant
 - o 15€ pour deux enfants
 - o 20€ pour 3 enfants
 - o 25€ pour 4 enfants

Résolutions :

- 1- Augmentation au 1^{er} janvier 2025 du prix du repas passant de 4€ à 4€50.
- 2- Mise à jour du règlement intérieur pour les inscriptions 2025/2026.
Alignement avec les tarifs du sous des écoles à savoir :
 - Une cotisation à l'association de 10€ pour un enfant
 - 15€ pour deux enfants
 - 20€ pour 3 enfants
 - 25€ pour 4 enfants
- 3- Appel à candidature pour intégrer de nouveaux membres du bureau
 - a. Océane DUBOUCHÉZ intègre le bureau et prend la fonction de secrétaire
 - b. Myriam ADOUR intègre également le bureau sans fonction particulière